

UNIVERSITÉ SAINT THOMAS D'AQUIN
Autorisation d'ouverture par Arrêté n°2004/141
/MESSRS/SG/DGESRS/DES du 20 juillet 2004
06 BP 10212 Ouagadougou 06
Tél. : (226) 25-40-77-88/99
E-mail : rectorat@usta.bf



RECTORAT

Sâaba, le 1^{er} septembre 2021

Résultats de l'examen des dossiers de demandes d'inscription à l'USTA
2^e tour
(préinscriptions payées entre le 6 août à 16h30 et le 30 août à 09h30)

Établissement sollicité : Faculté des sciences de la santé (FSDS)
Section pharmacie

Date limite de confirmation par le paiement : mardi 14 septembre 2021

Sous réserve d'un contrôle approfondi des dossiers, sont retenues à l'issue du deuxième tour d'examen des candidatures les demandes ci-dessous d'inscription en première année de la Faculté des sciences de la santé (FSDS), section pharmacie au titre de l'année 2021-2022 (classement par ordre alphabétique) :

N°	NOM & PRÉNOM(S)	SEXE	NATIONALITÉ
1	BASSOLE Diane Messaline	F	Burkinabè
2	COULIBALY Nonbar Marie Éléonaure	F	Burkinabè
3	COULIBALY ZEYNAB YACINE	F	Burkinabè
4	Digny Paul Joas	M	Ivoirienne
5	ILBOUDO Pingdwendé Carine Marie Francine	F	Burkinabè
6	KABORE Boniface	M	Burkinabè
7	KABORE Wendgouda Kevin	M	Burkinabè
8	Kaboré Wëndyam Sakwëndé Wendtôe Josué	M	Burkinabè
9	KAGAMBEGA Mohamed Amine	M	Burkinabè
10	KIEMTORE Steven Joris Pengdwende	M	Burkinabè
11	Koanda Abdou-Rachid	M	Burkinabè
12	KPATENON Marjorie kêmègnon Gracia	F	Bénoïse
13	Nana Abdoul Cherif Teeg-Wende Priva	M	Burkinabè
14	NAON Eyié Yasmina	F	Burkinabè
15	Ouedraogo Carole Rosine Wendsongda	F	Burkinabè

N°	NOM & PRÉNOM(S)	SEXE	NATIONALITÉ
16	Ouedraogo Reine Alizata Typhen	F	Burkinabè
17	Ouédraogo Sondoningba Wachiratou Adissa	F	Burkinabè
18	Ouiminga Beati Gueswendé Rosane	F	Burkinabè
19	SAKINATOU Hama	F	Burkinabè
20	SANDWIDI Divine Marie-lyne Axelle	F	Burkinabè
21	SARE Abdoul Isac	M	Burkinabè
22	SAWADOGO Adama Léon	M	Burkinabè
23	SAWADOGO Manegawendin Macrine Tiffany	F	Burkinabè
24	Somé Deber Nadia Audrey	F	Burkinabè
25	SOME Tietarnanibeterou Valier	M	Burkinabè
26	Tapsoba Roukiatou	F	Burkinabè

Arrêté la présente liste à vingt-six (26) noms.

Les candidats ont jusqu'au mardi 14 septembre 2021 pour confirmer leur choix de l'USTA en complétant leur dossier physique et en s'acquittant de la totalité des frais d'inscription et d'au moins la première tranche de la scolarité, soit :

- 400 000 FCFA pour les nationaux
- 500 000 FCFA pour les non nationaux

Passé ce délai la priorité sera accordée à d'autres candidats.

En rappel, pour le paiement des frais d'inscription et de scolarité, les candidats voudront bien **retirer une autorisation d'inscription et de paiement** de la scolarité à la Direction des Affaires Académiques et Scolaires (DAAS) avec le numéro du compte en banque BOA où effectuer le versement. Cette autorisation d'inscription et de paiement de la scolarité est *individuelle et nominative et devra être présentée à la banque* pour assurer un enregistrement correct du versement.

Le reçu de versement (ou le reçu de banque ou l'avis de crédit) portant le nom de l'étudiant/e bénéficiaire est à ramener au plus tard le mardi 14 septembre 2021 à la Direction de l'Administration financière et comptable (DAFC) de l'USTA à Sâaba (Bâtiment A) pour l'enregistrement, l'inscription sur la liste des inscrits et la délivrance d'un reçu de scolarité à présenter pour accéder aux cours.

Le Recteur

Professeur Jacques SIMPORÉ
Commandeur de l'Ordre de l'Étalon